

# Assemblée générale .... L'expression des délégués

Un débat particulièrement nourri a permis aux délégués cantonaux de s'exprimer sur bon nombre de leurs préoccupations. Parmi celles-ci, figuraient notamment le niveau des retraites, le statut du retraité qui donne « un coup de main », la situation économique de l'agriculture dans le contexte actuel de crises, ainsi que les dispositifs d'aides et d'accompagnement qui sont liés. Extraits.

**Raymond PEDEBOSCO**, président cantonal de Pouillon souhaite préciser le vœu qu'il a formulé concernant les retraites. Il rappelle que le minimum vieillesse « attribué à l'âge de 65 ans et qui n'est pas lié à versement de cotisations » a fait l'objet d'une forte revalorisation, qui a conduit à ce que ces bénéficiaires perçoivent davantage que des exploitants qui avaient payé leurs cotisations. L'objectif de mon vœu est qu'il n'y ait pas d'agriculteurs et de conjointes qui perçoivent moins que le montant du minimum vieillesse, c'est une mesure de justice »

**Yves TUGAYE**, au nom de la section des Anciens exploitants de la FDSEA, formule deux vœux : « la revalorisation du point de retraite proportionnelle agricole, le plus faible si on le compare à celui des artisans et des commerçants »,

« la création d'un statut de retraité collaborateur de manière à laisser le retraité travailler sur l'exploitation en toute légalité et avec des garanties en cas d'accident ».

**Jean LABRUCHERIE**, délégué cantonal d'Oloron Est, souligne les effets très limités de la revalorisation des retraites « qui a concerné seulement 150.000 personnes ». Il regrette « le fait qu'on parle toujours des minimums », et souhaiterait « qu'on parle aussi de plafonner les maximums, de façon à ce que s'exerce pleinement le principe de solidarité ».

**Jean-Michel HARLOUCHET**, administrateur de la MSA Sud Aquitaine - canton de Saint-Jean Pied de Port, a exprimé « au nom des délégués cantonaux du Pays Basque » leur très forte inquiétude liée à la baisse « sans précédent » des revenus agricoles et la menace de cessation d'activité qui pèse sur les petites structures. Il demande « au nom du maintien de l'emploi en milieu rural, la mise en place d'exonérations de cotisations sociales, pour les exploitations agricoles définies officiellement comme « petites fermes ».

**Christophe MESPLEDE**, président du MODEF des Landes, s'associe aux propos de Jean-Michel Harlouchet. Il demande à la MSA indulgence et vigilance vis-à-vis « des difficultés de paiement liées aux situations critiques de certaines exploitations » et dénonce « les années de retard dans le versement des aides de l'état aux agriculteurs en difficulté ». Evoquant le recours à la main d'œuvre étrangère, il demande à la MSA d'être « attentive à la situation de ces salariés, en particulier sur leurs conditions d'embauche, de travail et d'hébergement ».

**Bernard BERQUE**, délégué départemental des Landes, ayant participé au groupe de travail chargé de la mise en place du plan d'urgence Barnier, s'interroge sur « le fait que la règle dite de minimis s'applique aux prises en charge de cotisations financées par les fonds sociaux de la MSA, qui constituent des secours aux exploitants et à leur familles, et ne doivent donc pas être pris en compte dans le calcul des aides économiques ».

**Michel Brault**, Directeur Délégué chargé du Financement à la Caisse Centrale a assuré les délégués de l'attention particulière que porte la MSA au niveau national sur les différentes préoccupations exprimées, concernant les retraites, l'accompagnement des crises agricoles ainsi que les évolutions souhaitées de la règle dite « de minimis ».



## L'accompagnement des crises agricoles....



Chantal Gonthier l'a souligné : « L'agriculture a subi des crises successives, crise laitière, crise de l'élevage, tempête Klaus et la MSA s'engage à utiliser tous les outils et dispositifs dont elle dispose pour les accompagner ». La Présidente est également intervenue sur la règle très contestable « de minimis » qui pénalise des agriculteurs touchés par des crises successives en les empêchant de cumuler certaines aides économiques.

Chantal Gonthier a également évoqué la crise laitière et les rencontres qui ont eu lieu avec la profession. Elle a rappelé l'engagement de la MSA à mettre en oeuvre les mesures d'accompagnement qui s'avèreraient nécessaires, dans l'attente d'une enveloppe financière d'urgence que devrait débloquer le ministère et qui devrait être complétée, comme d'habitude, par un effort propre de la MSA.

### Dispositif d'aides tempête Klaus, où en est-on ? Les aides financières :

Le ministère de l'agriculture a débloqué une enveloppe financière de 3 Millions d'Euros pour les 9 départements sinistrés, dont 980000 € pour les Landes et 303500 € pour les Pyrénées-Atlantiques.

Le conseil central a accordé pour sa part 4 Millions d'Euros au titre de la prise en charge des cotisations des agriculteurs sinistrés par la tempête, ce qui permettra d'une part de doubler les enveloppes financières par département, d'autre part, d'allouer un complément aux départements reconnus les plus touchés.

### L'aide à la remise en état des outils de travail :

Le conseil central a accordé une aide de 50000 € dans le cadre de l'opération « les chemins de l'insertion ». L'initiative vise à mettre à la disposition des exploitants sinistrés, des personnels en situation de réinsertion professionnelle pour la remise en état des outils de travail et de production.

## Actualités sociales : le RSA, un revenu minimum avec ou sans activité

Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> Juin, le RSA a deux objectifs :

- garantir un revenu minimum à toute personne et lutter contre la pauvreté,
- soutenir le retour à l'emploi et l'exercice d'une activité professionnelle en complétant les revenus du travail.

Parmi ses bénéficiaires, on trouve donc des personnes qui jusqu'ici percevaient le RMI ou l'API, mais aussi et c'est ce qui le différencie de ces deux anciennes prestations, des travailleurs à temps complet ou à temps partiel aux revenus modestes.

Le RSA pourrait donc concerner un certain nombre de nos adhérents en activité, salariés comme exploitants.

Les conseillers en protection sociale et assistantes sociales de la MSA peuvent procéder à un premier examen qui permet déjà de déterminer si le demandeur est éventuellement éligible au dispositif RSA. L'instruction du dossier est ensuite effectuée sur rendez-vous, dans les Pyrénées-Atlantiques autour de plateformes mises en place par le Conseil Général auxquelles participe la MSA, dans les Landes par la MSA directement.

Le test d'éligibilité est également en ligne sur notre site [www.msasudaquaine.fr](http://www.msasudaquaine.fr).

# SUD AQUITAINE

L'essentiel et plus encore



LE JOURNAL DES ÉLUS DE LA MSA SUD AQUITAINE



N°2 JUILLET 2009

### « Croire en l'avenir »

« Croire en l'avenir », une promesse que nous avons choisie cette année pour la toute première Assemblée générale de la MSA, comme le fil rouge de l'ensemble des débats qui ont animé notre matinée de travaux.



Des Pyrénées-Atlantiques comme des Landes, vous avez su vous mobiliser pour participer à ce temps fort de la vie mutualiste et je tenais à vous en remercier très chaleureusement. Après Orthez en novembre 2008 et Hagetmau cette année, l'assemblée générale se déroulera en 2010 dans les Pyrénées-Atlantiques. Le conseil d'administration a fait le choix d'alterner une année sur deux la tenue de l'assemblée générale dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Et parce qu'il nous paraît essentiel de conserver, sur le département qui ne reçoit pas l'assemblée générale, un lien avec nos partenaires, élus, associations, responsables d'organismes agricoles et sociaux..., nous avons décidé d'organiser à leur attention une rencontre pour leur donner un éclairage de nos débats et de notre actualité. Programmée à l'automne dans les Pyrénées-Atlantiques, elle se tiendra en présence des administrateurs, des membres des comités départementaux ainsi que des Présidents cantonaux.

Et il y a aussi derrière notre promesse « Croire en l'avenir », un écho au prochain rendez-vous de l'ensemble de notre régime, je veux bien sûr parler de nos élections en 2010 : un temps fort de notre régime et un exemple de démocratie sociale autour duquel il nous faut tous ensemble nous mobiliser d'ores et déjà, tant le rôle des élus doit être préservé et valorisé. Ce numéro spécial AG est bien l'illustration et la traduction concrète de cette dynamique, laquelle nous permet au quotidien d'apporter les améliorations et aménagements nécessaires à notre protection sociale, d'accompagner nos adhérents, et de promouvoir une politique d'action sociale et de développement de nos territoires ruraux adaptée et innovante.

La Présidente,  
Chantal GONTHIER

## Assemblée générale, « la première » pour la MSA Sud Aquitaine

Cette toute première Assemblée générale de la MSA Sud Aquitaine, fut, on peut le dire, un espace d'expression et d'échanges particulièrement riche au regard des nombreux débats et interventions de cette matinée. En prise directe avec l'actualité, les interventions des délégués sur le niveau des retraites, les crises agricoles ou encore le statut des retraités (voir page 4), sont venues témoigner du rôle majeur qu'ils jouent en terme d'expression des besoins et des attentes des adhérents.

La Présidente, Chantal Gonthier, après avoir rappelé les orientations politiques de la MSA Sud Aquitaine, a laissé la parole à ses présidents et vice-présidents de comités.

La deuxième partie de la matinée était consacrée à l'engagement de la MSA sur les territoires ruraux, illustré de deux initiatives : l'accompagnement à la création de Maisons de santé rurales, et deux projets de création de maisons de retraite pour handicapés vieillissants, l'un à Sauveterre, l'autre à Pissos.



### Elections MSA 2010 : un rendez-vous à ne pas manquer !

Chantal Gonthier comme Michel Brault, directeur délégué au financement de la Caisse centrale de la MSA, l'ont souligné : les prochaines élections constituent un enjeu majeur pour la MSA, qui se doit de conforter et d'asseoir sa légitimité au travers de ce vote, unique dans le monde de la protection sociale. « Le scrutin 2005 avait connu un taux de participation élevé, qu'il faut en 2010 au moins élever, voire même dépasser ».

Mobilisation, candidatures..., le sujet sera abordé lors des prochaines rencontres organisées dès la rentrée avec les présidents cantonaux de nos deux départements.

Les opérations électorales ont débuté et vont s'étaler jusqu'au mois de Janvier 2010, comme indiqué sur le calendrier ci-contre.

2009

**28 Août** : établissement des listes électorales provisoires qui seront consultables au siège social à Pau, sur le site de St Pierre du Mont ainsi que sur [www.msasudaquaine.fr](http://www.msasudaquaine.fr)

**7 Octobre** : établissement des listes définitives

**10 Novembre** : publication des regroupements de cantons

**1<sup>er</sup> Décembre** : date limite de dépôt des candidatures

**14 Décembre** : publication des candidatures

2010

**5 Janvier** : envoi du matériel de vote

**20 Janvier** : date limite de retour des votes

**26 Janvier** : dépouillement des résultats

**26 Mars au plus tard** : réunion de l'assemblée générale électorale.



# Assemblée générale : échos, extraits, témoignages...

**A peine six mois de fonctionnement et les présidents et vice-présidents des comités nouvellement en place ont souhaité présenter aux délégués leurs premiers travaux. Et si chacun travaille sur des domaines différents, tous partagent, et ce premier bilan en est l'illustration, une même préoccupation : « coller » au plus près des besoins des adhérents et des réalités du terrain.**

## Les Comités de Protection sociale

Salariés et non salariés, ces deux comités se retrouvent autour d'objectifs communs. Le premier réside notamment dans le regard de veille que chacun porte sur la protection sociale agricole et le suivi économique des agriculteurs et entreprises agricoles.

Deuxième préoccupation forte, la prévention des risques professionnels auprès des exploitants, des entreprises agricoles et leurs salariés. Dans ce domaine, Alix Palduplin a rappelé les accompagnements techniques et financiers que la MSA propose aux entreprises qui s'engagent, au travers de contrats de prévention, dans des investissements destinés à améliorer la santé et la sécurité au travail de leurs salariés. Jean-Marc Benquet a pour sa part insisté sur l'enjeu majeur que représente la prévention, avec pas moins de 38 filières d'activité concernées, et en a appelé à la mobilisation des délégués « pour faire remonter les besoins mais également promouvoir nos actions auprès de la profession ».

## Les Comités départementaux des Landes et des Pyrénées-Atlantiques

Par la voix de leurs présidente et président respectifs, Claudine Boudassou et Jean-Michel Lalanne, les comités départementaux des Pyrénées-Atlantiques et des Landes ont présenté leurs premières réflexions sur la dynamique d'animation de l'échelon local de la MSA Sud Aquitaine. Inspiré de ce qui se pratiquait dans les Landes, l'installation dans les Pyrénées-Atlantiques d'un animateur de l'échelon local vient renforcer l'accompagnement des présidents cantonaux dans l'animation du canton et le montage de projets locaux.

## La MSA Sud Aquitaine affirme sa présence sur les territoires ruraux

### Accompagner la création de Maisons de santé Rurales...

En 2009, la MSA Sud Aquitaine s'est engagée à accompagner 4 projets de Maisons de santé rurales, 2 dans les Landes, à Benquet et à Labrit, 2 dans les Pyrénées-Atlantiques, à St Etienne de Baïgorry et à Sauveterre.

### Des sollicitations diverses...

Ces projets sont parfois nés ou de sollicitations des délégués de la MSA, ou de professionnels de santé eux mêmes ou encore d'élus départementaux. En 2008 par exemple, lors de l'assemblée générale, Jean-Baptiste Lambert, président cantonal de la MSA mais aussi Maire et conseiller Général de St Etienne de Baïgorry, avait témoigné de la situation inquiétante de son canton en matière d'offre de soins.

A Labrit, les professionnels de santé récemment regroupés au sein d'une maison de santé pluridisciplinaire ont confié à la MSA Sud Aquitaine l'élaboration du projet de soins. A Benquet, la MSA participe, aux côtés des élus locaux et des professionnels de santé, au comité de pilotage mis en place pour accompagner le projet de création d'une maison de santé rurale.

Au Pays Basque, la MSA avait été associée par le Conseil des élus du développement du Pays Basque pour participer à un diagnostic sur l'offre de soins et construire un projet de Maison de santé rurale à modéliser.

Tout ceci démontre la capacité d'accompagnement reconnue à la

Philippe Mailho et Christian Crouts de Paille partagent désormais cette fonction sur l'ensemble du territoire de la MSA Sud Aquitaine et viennent d'engager une démarche de questionnement de chaque président pour recueillir leurs attentes et leurs suggestions. Claudine Boudassou tout comme Jean-Michel Lalanne l'ont souligné : l'enjeu pour les comités départementaux est aussi d'initier entre élus des deux départements une dynamique d'échanges et de partage. Les assemblées organisées en commun cet hiver pour certains cantons frontaliers semblent leur donner raison : une volonté de mener des projets de façon conjointe s'exprime déjà, qui augure bien de l'activité de nos élus sur nos cantons.

## Le Comité d'Action Sanitaire et sociale

Conçu avec le souci constant de s'adapter le plus possible aux nouveaux besoins, l'harmonisation entre les deux départements des prestations extra légales a débouché sur un règlement intérieur commun. Le Comité d'action sanitaire et sociale est également en train d'engager une démarche qualité dont l'objectif est de mesurer, sur la base de questionnaires adressés aux adhérents et aux élus, l'adéquation de sa politique d'action sociale aux attentes des adhérents pour y apporter éventuellement les aménagements nécessaires. Car, comme l'a rappelé Monique Lartigue, sa présidente, « le nouveau plan d'Action sociale de la MSA Sud Aquitaine devra répondre aux besoins de l'ensemble de la population, enfance, famille, jeunesse, personnes âgées, handicapées, et prendre en compte les évolutions sociétales ». Evoquées par Charlette Laborde, vice-présidente, la création récente d'une aide aux jeunes scolarisés en filière professionnelle (voir ci-contre) comme la réflexion en cours sur une amélioration de la prise en charge du maintien à domicile des personnes âgées vont dans ce sens : « ne pas figer nos prestations et rester sans cesse attentifs aux nouveaux besoins ».



MSA, qu'elle tient à la fois de l'action de ses délégués MSA, de ses équipes de terrain ou encore des partenariats qu'elle a construits au fil des projets avec le Conseil Général, les collectivités locales, les organismes de sécurité sociale, les associations mais aussi les professionnels de santé.

### Une double expertise, médicale et sociale...

Chantal Gonthier l'a rappelé lors de l'assemblée générale : « pour nous, ce type de projet n'est pas un simple projet architectural mais bien avant tout un projet médical ». Car la Maison de santé rurale est tout cela d'abord : une optimisation de la qualité des soins, par une meilleure coordination des professionnels, une amélioration de leurs conditions de travail, le partage des dossiers médicaux et la permanence des soins. Et c'est dans ce sens que la MSA Sud Aquitaine met à disposition des promoteurs du projet une double expertise : dans chaque département, un binôme composé d'un administratif et d'un médecin accompagne les élus et les professionnels de santé, d'abord dans l'étude des besoins, ensuite dans le montage technique et financier du projet, et surtout dans l'élaboration d'un projet de soins. « Des chantiers lourds », a fait remarquer Chantal Gonthier, mais qui s'inscrivent en droite ligne des engagements de la MSA Sud Aquitaine : maintenir les services en milieu rural. Et l'accès à des soins de qualité en fait largement partie.

## Familles et jeunes, la MSA Sud Aquitaine développe ses aides à la scolarité

Pas toujours facile de faire face aux dépenses liées à la scolarité de ses enfants : une réalité qui a amené la MSA à promouvoir une politique de soutien des familles agricoles dont les enfants poursuivent des études.

Concrètement, il s'agissait pour la MSA d'accompagner le plus grand nombre de situations, d'où la mise en place, en fonction du cursus scolaire suivi, de deux aides spécifiques :

- l'aide à la scolarité en filière professionnelle s'adresse aux jeunes qui choisissent des filières de type BAC Pro, BEP, CAP et leur apporte une réponse spécifique à leurs besoins, liés notamment à l'achat d'équipements particuliers, outils et vêtements de travail par exemple.

- l'aide à la poursuite d'études supérieures concerne les jeunes qui s'engagent après le Baccalauréat dans des filières de type BTS, IUT, Université, et doivent là encore, faire face à des dépenses importantes : frais d'inscription, de transports, logement, ...

L'attribution de ces aides est soumise à l'examen de conditions de ressources et de situation familiale.

Un courrier d'information a été adressé à 1500 familles susceptibles d'être concernées. Toutefois, et dans un souci qu'aucune ne passe à côté de ces droits, la MSA engage dès cet été une démarche de communication et sensibilise l'ensemble de ses relais de terrain, dont les délégués cantonaux, à les faire connaître au plus grand nombre.

## Hébergement des personnes handicapées vieillissantes : deux projets à Pissos et à Sauveterre

Moustey et Sauveterre, deux communes où la MSA est particulièrement présente. A Sauveterre, elle est propriétaire de la maison de retraite ; à Moustey, elle gère un ESAT, foyer de vie et d'hébergement pour personnes handicapées.

Engagés de longue date au sein de ces deux structures, Francis Aussat et Raoul Massetat sont venus présenter aux délégués un projet qui vient compléter sur chaque site l'offre déjà existante : la création d'une maison de retraite pour handicapés vieillissants.

« Opération test portée par le Conseil général qui nous a confié la réalisation », précise Raoul Massetat, « la future structure localisée à Pissos constituera un prolongement naturel des Etablissements de Moustey ».

A Sauveterre, Francis Aussat a été amené, « au hasard de ces engagements nationaux », à rencontrer Revicap, « groupe d'Institutions de prévoyance qui conduit une réflexion sur la possibilité de financer cinq créations en France d'hébergement d'handicapés mentaux... Le projet a été retenu car il se lie bien dans l'environnement gérontologique créé à Sauveterre », poursuit Francis Aussat.

Car dans les deux cas, la proximité de structures déjà existantes a bien sûr joué dans la décision, puisqu'elle va permettre notamment le partage de certaines fonctions de gestion, de logistique et de soins.

Des projets bien avancés et qui s'inscrivent, comme l'a dit Raoul Massetat, « en droite ligne des engagements de la MSA, dans des missions adaptées au service des personnes les plus fragiles ».

### A Sauveterre, de nouveaux services pour l'accompagnement des personnes âgées...

Deux nouvelles formules d'hébergement sont proposées par la Maison de Retraite de Sauveterre : l'accueil de jour et l'hébergement temporaire.

En complément des dispositifs de maintien à domicile, l'accueil de jour (9 heures/17 heures) permet de rompre avec la solitude à domicile.

Alternative entre le domicile et l'hébergement permanent, l'accueil temporaire (1 semaine à 3 mois maximum) apporte une réponse souple et adaptée à des situations momentanément difficiles : hospitalisation du conjoint, absence de l'aide à domicile, attente avant le retour à domicile, travaux à domicile...

Il y a aussi, au travers du développement de ces nouveaux services, le souci de permettre à ceux et celles qu'on appelle les « aidants familiaux », des moments de répit.

C'est d'ailleurs dans ce sens que la MSA Sud Aquitaine, dans le cadre de sa prestation d'aide au répit, facilite l'accès à ces formules d'hébergement.

## La MSA Sud Aquitaine, premier bilan

Plus qu'un bilan, c'est la démonstration d'une démarche de regroupement réussi et bien fondé qu'a présenté Eric Dalle à l'ensemble de délégués cantonaux de la nouvelle MSA. A l'appui de ses propos, des réalisations et des résultats particulièrement prometteurs et qui donnent aujourd'hui à la MSA Sud Aquitaine de bonnes raisons « de croire en l'avenir ».



### Une dynamique exigeante de recherche de la qualité

De la qualité et de la proximité du service, la MSA Sud Aquitaine en a fait l'un de ses axes prioritaires d'actions. « Aujourd'hui, la MSA Sud Aquitaine offre à ses adhérents pas moins de 6 agences, et bientôt 7, avec le projet bien avancé à Aire sur Adour d'un accueil pluri départemental » a précisé Eric Dalle. Signe de la qualité de son accueil, le label Charte nationale, décerné sur la base des appréciations portées par les adhérents eux-mêmes : un label qui reconnaît les efforts soutenus réalisés en matière de formation des personnels, d'aménagement des locaux ou encore de réduction des délais d'attente.

Autre exemple évoqué par Eric Dalle : le développement de nouveaux outils et dispositifs d'amélioration de la qualité du service. Parmi ceux-ci, la Geide, qui en permettant l'informatisation de tous les documents « entrants » ou « sortants » pour un même assuré, optimise les circuits d'informations et le suivi des dossiers, ou encore le « rendez-vous prestations », dont l'objectif est de « nous assurer que chaque adhérent bénéficie bien des prestations auxquelles il a droit ».

Qualité également au service de nos « internautes », avec une offre de services sécurisés de plus en plus plébiscitée sur le nouveau site [www.msasudaquitaine.fr](http://www.msasudaquitaine.fr).

Quant à nos actions de prévention santé sur les territoires, elles s'intensifient et se diversifient avec des innovations comme « Bien vieillir, bien dans sa peau », menées en collaboration avec un dermatologue et une psychologue clinicienne ou encore la formation d'animateurs, mise en œuvre dans le cadre de l'Asept Seniors Landais et du programme autonomie et préservation des personnes âgées.

Et les chiffres le confirment, l'a souligné Eric Dalle : la MSA Sud Aquitaine a atteint à 80 %, contre 60 % en 2006, les objectifs qualité fixés dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion signée au niveau national.

« Nous avons également eu en deux ans une diminution de notre coût de gestion de près de 5 % », a indiqué Eric Dalle en conclusion de son bilan : des économies réalisées malgré le développement de moyens supplémentaires « au suivi de l'animation de l'échelon local, de l'ingénierie sociale ou encore du développement des territoires ruraux ».

« On nous disait que le regroupement des caisses allait nuire à la proximité, on nous disait encore qu'on n'a jamais fait d'économies de gestion grâce à une fusion... », la MSA Sud Aquitaine a démontré le contraire, ce matin du 11 Juin à Hagetmau.

## Naissance de Sud Aquitaine MSA Services

Eric Dalle l'avait annoncé lors de l'assemblée générale, Sud Aquitaine MSA services est née le 29 Juin 2009 : une nouvelle structure qui regroupe en son sein certaines associations créées par la MSA avec ses partenaires, Aïnés Rurales, Groupama... Parmi les membres fondateurs, on trouve notamment Présence Verte du Bassin de l'Adour avec son service de téléassistance, Fassil services à la personne et Fassil formation et bien sûr la MSA Sud Aquitaine.

Ainsi, l'ensemble des engagements de la MSA Sud Aquitaine en matière d'offre de services sont-ils désormais clairement identifiés au sein de Sud Aquitaine MSA Services et donc plus lisibles pour nos adhérents et partenaires.